

CONVENTION DE STAGE ÉTUDIANT(E)

1. LES PARTIES SIGNATAIRES

L'entreprise d'accueil :

Nom de l'entreprise :	
Adresse complète :	
Numéro de téléphone :	
Site internet:	
Responsable de l'entreprise :	Nom :
	Fonction:
	Numéro de téléphone:
	Adresse courriel:
Superviseur ou superviseure de stage :	Nom :
	Fonction:
	Numéro de téléphone:
	Adresse courriel:
Responsable de la SST de l'entreprise :	Nom :
	Fonction:
	Numéro de téléphone:
	Adresse courriel:

Personne stagiaire et le Cégep :

Stagiaire:	Nom:
	Numéro de téléphone:
	Adresse courriel:
Responsable pédagogique:	Nom:
	Fonction:
	Numéro de téléphone:
	Adresse courriel:
Responsable de l'intégration des exigences SST dans les stages:	Nom: Mélanie Mainville
	Fonction: Directrice adjointe, SPDP.
	Numéro de téléphone: 450-759-1661 #1434
	Adresse courriel: melanie.mainville@cegep-lanaudiere.qc.ca

2. ENTENTE

Entente entre le Cégep régional de Lanaudière à Joliette et _____, pour le stage en _____ de _____.

IL EST CONVENU ENTRE

Le Cégep de Lanaudière à Joliette ci-après nommé le « Cégep », dûment représenté par le ou la responsable pédagogique _____, des stages en _____.

ET

_____, ci-après nommée « l'entreprise », dûment représentée par _____.

Que le stage se déroule en entreprise, du _____ au _____, pour une durée de _____ jours ouvrables, selon l'horaire suivant :

Horaire de stage	
Date	Nombre d'heures
TOTAL	(min 60h)

Qu'en cas de modifications des dates, des heures de stage ou d'absences, un plan de reprise devra être élaboré et présenté aux parties prenantes.

Que ce stage permette au stagiaire d'intégrer et de transférer les compétences fondamentales et particulières inhérentes à la fonction de travail à laquelle le prépare son programme d'appartenance, et de confronter sa formation aux exigences du marché du travail.

Que la personne stagiaire soit sous la responsabilité immédiate de la personne superviseuse de stage dans l'entreprise et qu'elle ou il œuvrera dans le respect intégral de l'horaire, à l'exception pour les cours à suivre au Cégep régional de Lanaudière à Joliette.

Que le plan de cours et le plan de stage font partie intégrante du présent protocole d'entente.

Que l'entreprise n'est pas tenue de verser une rémunération à la ou au stagiaire durant la durée du stage.

Que les conventions collectives liant le personnel à l'entreprise ne s'appliquent pas au stagiaire.

Que la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail (LMRSST) amène l'obligation de compléter une grille d'évaluation en collaboration avec le milieu de travail.

3. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

3.1. LE CÉGEP ATTESTE QUE :

- 3.1.1. La personne stagiaire est une personne étudiante inscrite dans un programme d'études au Cégep de Lanaudière à Joliette;
- 3.1.2. Pendant le stage, la ou le stagiaire continue de relever de la responsabilité du Cégep;
- 3.1.3. La ou le stagiaire satisfait à toutes les conditions d'accès au stage;
- 3.1.4. Le stage est une activité pédagogique identifiée dans la grille de cours;
- 3.1.5. Le stage n'entraîne aucune obligation d'emploi, tant de la part de l'entreprise que de la part de la personne stagiaire;
- 3.1.6. Le Cégep possède un dossier d'employeur couvrant les stagiaires non rémunérés auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et détient une assurance responsabilité. Il assure de la sécurité de chaque signataire dans son milieu avec l'application de la LMRST.
- 3.1.7. Le Cégep prend les mesures nécessaires lorsque la qualité du stage est menacée.

3.2. L'ENTREPRISE OU LE MILIEU DE STAGE S'ENGAGE À :

Nommer une ou un superviseur responsable qui sera responsable de faire participer la personne stagiaire à des activités en lien avec les objectifs du stage.

3.3. LES PARTIES PRENANTES S'ENGAGENT À PRENDRE CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION SUIVANTE :

	L'entreprise ou le milieu de stage	La ou le stagiaire	La ou le responsable pédagogique
Guide du milieu de stage	☒	☒	☒
Guide de la personne stagiaire	☒	☒	☒
Guide du responsable pédagogique	☒	☒	☒
Que faire en cas d'incident/accident	☒	☒	☒
Politique contre le harcèlement et la violence & politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel	☒	☒	☒
La Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail	☒	☒	☒

3.4. TOUTE PARTIE PRENANTE DOIT :

- 3.4.1. Prendre connaissance de la [grille d'identification des risques en milieu de stage](#) qui a été élaborée pour permettre une évaluation systématique des dangers potentiels auxquels une ou un stagiaire pourrait être exposé. Elle vise à sensibiliser les responsables pédagogiques et les responsables de stage à l'importance de la prévention des risques et à la mise en place de mesures adaptées pour garantir un environnement de travail sain et sécuritaire.
 - 3.4.1.1. Cette grille sert également de guide pour les stagiaires, leur permettant de mieux comprendre les enjeux liés à leur sécurité et de signaler toute situation préoccupante. En intégrant cette démarche proactive dans notre convention de stage, nous affirmons notre engagement envers la protection de nos stagiaires et la promotion d'une expérience d'apprentissage enrichissante et sans danger.
- 3.4.2. Se référer au [formulaire](#) correspondant au programme d'études du stagiaire pour connaître les risques identifiés dans la grille d'identification des risques en milieu de stage.

3.4.3. À la signature de cette entente, advenant que des risques supplémentaires soient identifiés sur le formulaire correspondant au programme d'études du stagiaire, ils devront être déclarés en complétant [l'annexe C](#) de cette entente.

3.4.4. En tout temps pendant le stage, chacun des intervenants a la responsabilité de signaler tout changement au responsable pédagogique. Ce dernier pourra mettre à jour [l'annexe C](#) et assurer le suivi avec la direction adjointe responsable de la SST pour les stagiaires en acheminant l'annexe modifiée par courriel à spdp.joliette@cegep-lanaudiere.qc.ca.

Je déclare avoir pris connaissance de la grille d'identification des risques et d'avoir complété l'annexe C si des risques supplémentaires ont été identifiés; (Veuillez apposer vos initiales)

Pour l'entreprise: _____ La ou le stagiaire: _____ La ou le responsable pédagogique: _____

4. DIVULGATION DE L'INFORMATION CONFIDENTIELLE :

L'entreprise convient de divulguer à la personne stagiaire divers renseignements confidentiels qui lui appartiennent de façon exclusive. En contrepartie, la personne stagiaire s'engage à ne pas divulguer d'information confidentielle (verbale, écrite, visuelle, auditive, électronique ou autre) sans la permission de l'entreprise.

5. RECONNAISSANCE ET ENGAGEMENT MUTUEL :

La présente convention de stage, établie entre les parties soussignées, définit les modalités et conditions dans lesquelles la ou le stagiaire effectuera son stage au sein de l'entreprise d'accueil.

En signant cette convention, les parties s'engagent à respecter les termes convenus et à garantir un cadre de travail propice à l'apprentissage et au développement professionnel de la ou le stagiaire.

Nous, soussignés, confirmons avoir pris connaissance des dispositions de cette convention et acceptons d'en respecter les engagements tout en gardant le privilège d'interrompre le stage si nous le jugeons à propos.

Nous, soussignés, déclarons avoir lu et compris le contenu du protocole d'entente que nous acceptons en totalité.

En foi de quoi, les trois parties signent la présente convention de stage,

Pour l'entreprise	
Nom :	
Signature :	Date

La ou le stagiaire	
Nom :	
Signature :	Date

Responsable pédagogique	
Nom :	
Signature :	Date

ANNEXE A
DESCRIPTIF DU MILIEU DE STAGE

Coordonnées :

Nom:	
Adresse complète:	
Numéro de téléphone:	
Site internet:	

Nature du milieu : (Gouvernemental, communautaire, privé)

--

Clientèle desservie :

--

Mission du milieu :

--

ANNEXE B
PLAN DE STAGE

Les trois parties s'entendent sur le plan de stage des principales tâches détaillées ainsi que des personnes responsables de ces tâches. Il est possible que les tâches ou les activités soient modifiées en cours de stage, cependant elles devront permettre au stagiaire d'atteindre ses objectifs professionnels et personnels pour le stage.

Plan de stage Tâches ou Activités possibles à effectuer	Personne(s) responsable(s)	Durée (heures)
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
Total visé (selon l'horaire en entreprise : ex. 40h x 3 = 120h)		

NOM DE LA PERSONNE STAGIAIRE :		PROGRAMME : -	
MILIEU DE STAGE :			
ANALYSE DES TYPES DE RISQUES			
IDENTIFIER ¹		CORRIGER ¹	CONTRÔLER ¹
Types de risques	Expliquer la nature du risque	Correctifs et/ou moyens de prévention mis en place	Assurer la surveillance de la santé du stagiaire
-		Date :	☐ Rencontre avec stagiaire ☐ Inspection des lieux ☐ Discussion téléphonique/visio. Avec stagiaire ☐ Discussion téléphonique avec milieu de stage Réalisé par : _____ Date : _____ <i>Ou retrait de l'étudiant</i>
-		Date :	☐ Rencontre avec stagiaire ☐ Inspection des lieux ☐ Discussion téléphonique/visio. Avec stagiaire ☐ Discussion téléphonique avec milieu de stage Réalisé par : _____ Date : _____ <i>Ou retrait de l'étudiant</i>
-		Date :	☐ Rencontre avec stagiaire ☐ Inspection des lieux ☐ Discussion téléphonique/visio. Avec stagiaire ☐ Discussion téléphonique avec milieu de stage Réalisé par : _____ Date : _____ <i>Ou retrait de l'étudiant</i>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/outil-didentification-risques>
<https://www.irsst.qc.ca/publications-et-outils/publication/i/101003/n/trousse-superviseur-stage-pfae>
<https://stage-joliette-cegep-lanaudier.qc.ca/>

¹ Des photos peuvent être jointes en annexe.